

TEMPORARY ISSUE TO AN INDIVIDUAL - PRÊT DE MATÉRIEL À UN PARTICULIER



National Defence
Defence national

SURNAME - NOM DE FAMILLE / FIRST NAME-PRÉNOM	RANK - GRADE	PRI / SN - CIDP / NM

UNIT - UNITÉ	E-MAIL / COURRIEL	TELEPHONE NO. - No DE TÉLÉPHONE

STOCK NUMBER NUMÉRO DE NOMENCLATURE	DESCRIPTION - DÉSIGNATION	QUANTITY - QUANTITÉ																		
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10									
	Snowshoes / Raquettes à neige																			

Failure to report back to PSP - Sports Stores on or before the below date will result in Base Chief being notified and your CoC.

L'omission de vous rendre au magasin de sports des PSP au plus tard à la date indiquée ci-dessous entraînera le signalement à l'adjudant-chef de la base et à votre C de C. en apposant votre signature ci-dessous, vous reconnaissez avoir pris connaissance de cette déclaration.

INITIAL / INITIALE

ACKNOWLEDGEMENT BY INDIVIDUAL OF RECEIPT OF STORES LISTED IN: - ACCUSÉ DE RÉCEPTION DES MARCHANDISES INDIQUÉES À LA:

COL	SIGNATURE/Signature du client	DATE	COL	SIGNATURE/Signature du client	DATE
1			6		
2			7		
3			8		
4			9		
5			10		

Date of Return Date de retour	Customer Signature Signature du client	Staff Signature Signature du membre du personnel
1		
2		
3		
4		
5		
6		
7		
8		
9		
10		

Equipment Return/Retour de l'équipement:

Date:

Staff Name: Staff Signature:
 Nom du membre du personnel Signature du membre du personnel

Client to fill out / À remplir par le client

Staff To Fill Out/À remplir par le personnel



Chuck Wilson
Manager, Fitness & Sports, CFB Borden
705-424-1200 ext. 2520
Chuck.wilson@forces.gc.ca

POLITIQUE

RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DE BIENS PUBLICS ET NON PUBLICS

1. Tout membre des FAC, du MDN ou employé des FNP qui emprunte du matériel du Service de conditionnement physique et de sport des PSP est tenu de rembourser à l'État les pertes financières subies :

- a. Si, volontairement ou par négligence, il cause ou permet le dommage, la perte, la défectuosité, le vol, la destruction ou le mauvais emploi de biens appartenant au ministre, ou y contribue.

2. Tout membres des FAC, du MDN ou employé des FNP qui, volontairement ou par négligence, cause ou permet le dommage ou la perte, la défalcation, le vol, la destruction ou la dépense irrégulière de biens publics ou non publics, ou qui y contribue, est tenu de rembourser les FNP de toute perte financière subie.

Par ce document, je reconnais avoir lu et avoir compris cette politique et que je suis tenu financièrement responsable des pertes ou des dommages à la propriété publique et des FNP.

PRÉNOM ET NOM

SIGNATURE

DATE



BASE DES FORCES CANADIENNES BORDEN/PSP DÉGAEMENT DE RESPNSABILITÉ

NOTA : En signant le présent document, vous acceptez une obligation légale. Si vous n'en comprenez pas la portée, demandez qu'on vous l'explique avant de le signer.

1. Je reconnais et comprends que mon utilisant de TOUT l'équipement de sports et de loisirs fourni par les PSP (ci-après désigné « l'activité »), organisée et/ou parrainée par les PSP au nom de la base des Forces canadiennes Borden, comporte des risques, entre autres celui de me blesser de diverses manières ou d'éprouver divers problèmes médicaux. Je comprends aussi que ces blessures ou problèmes médicaux pourraient entraîner la mort, un handicap physique ou des dommages matériels.
2. Cependant, en contrepartie de l'acceptation de ma participation à l'activité susmentionnée, je, soussigné(e), conviens, par la présente, de :
 - a. Libérer et de décharger à tout jamais la base des Forces canadienne Borden, son exécutif, ses entraîneurs, ses commanditaires, ses mandataires et ses membres, ainsi que Sa Majesté le Roi du chef du Canada, le commandant de la BFC Borden, tous les officiers et les militaires du rang des Forces canadiennes, tout le personnel des PSP/FNP et tous les fonctionnaires, mandataires et employés de Sa Majesté, de toute réclamation concernant la perte, les blessures ou les dommages à l'égard de personnes ou de propriétés et de toute action, toute cause d'action, toute poursuite, toute dette, tout droit, tout compte, tout cautionnement, tout engagement, tout contrat ou toute réclamation ou demande de quelque nature que ce soit découlant de ma participation à l'activité ou survenant durant les déplacements à destination ou en provenance du lieu des activités; et
 - b. Dégager la base des Forces canadiennes Borden, son exécutif, ses entraîneurs, ses commanditaires, ses mandataires et ses membres, ainsi que Sa Majesté le Roi du chef du Canada, le commandant de la BFC Borden, tous les officiers et les militaires du rang des Forces canadiennes, tout le personnel des PSP/FNP et tous les fonctionnaires, mandataires et employés de Sa Majesté, de toute responsabilité et revendication concernant toute action, toute cause d'action, toute poursuite, toute dette, tout droit, tout compte, tout cautionnement, tout engagement, tout contrat ou toute réclamation ou demande de quelque nature que ce soit étant directement ou indirectement reliés à une perte, à des blessures ou à des dommages à l'égard de personnes ou de propriétés ou découlant de ma participation à l'activité ou survenant durant les déplacements à destination ou en provenance du lieu des activités.
3. Le présent dégageement de responsabilité me liera ainsi que mes héritiers, mes représentants et administrateurs successoraux et mes cessionnaires.

SIGNÉ à BFC Borden en ce [] . (jour, mois, année)

[]

Signature du participant

[]

Nom en lettres moulées du participant

[]

Signature de témoin

[]

Nom en lettres moulées du témoin